

Argumentaire concernant l'attribution du 2.5Ghz

M. le directeur général de la gestion du spectre,

Cet argumentaire s'orientera autour de ma réflexion concernant les modifications qu'Industrie Canada veut apporter à la fréquence 2500Mhz à 2596Mhz via une consultation générale. En effet, j'œuvre depuis plusieurs années en télécommunication sans fil et je me suis largement perfectionné au niveau de la portion radio fréquence mais également au niveau des technologies.

J'ai vu et revus les systèmes de communication sans fil à large bande et étudié avec attention toutes leurs caractéristiques. 802.11a, 802.11b, 802.11g, 802.11n, 802.16d (WiMAX fixe), 802.16e (WiMAX mobile → 802.16m), WiBRO, HSPA, 802.15, 802.20, 802.22, et j'en passe. Il existe tellement de variante dans ces technologies qu'une entreprise doit souvent engager une ressource à plein temps juste pour être au courant de ce qui se fait dans le domaine.

Cependant une caractéristique demeure et c'est l'accès au spectre rendu difficile voir impossible pour de petits fournisseurs en raison de la complexité mais surtout du coût parfois très élevé des licences vendue aux enchères. Je mentionnais par téléphone à une personne de votre bureau que de petites initiatives locales dans nos régions pourraient voir le jour grâce à un assouplissement dans les règles d'attribution du spectre.

En effet, une entreprise locale à un devoir corporatif et social beaucoup plus important qu'une grande entreprise impersonnelle. Le fournisseur de service de télécommunication sans fil local aura tout intérêt à voir son entreprise prospérer car il aura à répondre rapidement de ses faits et geste à son milieu. De plus, il est beaucoup plus facile pour une petite entreprise locale de changer de cap et d'orienter sa recherche et son développement en fonction de la technologie ou encore lors du processus de prise de décision.

Ce phénomène n'est pas inhérent aux télécommunications mais s'applique également à plusieurs sphères d'activités économiques comme l'industrie du bois d'œuvre. Ironiquement dans notre région, les seuls joueurs de cette industrie encore actif à ce jour sont de petites entreprises locales dont les dirigeant sont assis à l'autre bout du corridor de l'usine au lieu d'être à des centaines de kilomètre. Le contact avec la réalité n'est pas du tout le même.

Par ailleurs, j'ai pu observer par le passé lors de la vente aux enchères de bande de fréquence, une prise quasi total du spectre dans différentes régions par des entreprises n'ayant aucun pied à terre dans le milieu et qui probablement ne jugerons jamais rentable d'y mettre le pied un jour. Cet état de fait enlève toute possibilité pour un acteur local l'utilisation de ce spectre latent pour implanter dans le milieu un réseau fiable et solide.

Je verrai donc d'un bon œil qu'Industrie Canada, cette institution qui doit tout d'abord être au service des citoyens Canadien, permette à de plus petit joueur de prendre place au banquet du spectre en leur permettant accès à des portions de radio fréquence et voici comment pourrait s'organiser cette attribution:

Il pourrait y avoir dans chaque région, une partie du spectre alloué aux enchères réservé pour des initiatives locales avec obligation d'utiliser ce spectre dans des délais plus court que ceux payé à grand frais par les grandes entreprises en télécommunication.

Par ailleurs, le partage des connaissances sur le terrain avec ces nouvelles technologies pourrait être l'une des conditions pour l'obtention de licences à moindre coût. Ces fournisseurs locaux sont plus à même de travailler en collaboration avec Industrie Canada en raison notamment d'un environnement moins bureaucratique. Cela pourrait faire partie par exemple du contrat d'utilisation du spectre par un fournisseur local que de fournir à Industrie Canada le résultat des travaux en cours dans son secteur afin d'aider cette institution gouvernementale à: soit corriger le tir ou encore anticiper les développements futures.

C'est pourquoi j'insiste tant à faire en sorte qu'au nom du développement des communications dans les régions éloignées, Industrie Canada prenne position en faveur des initiatives locales qui sont souvent porteuses d'avenir. Prenons le cas de Nouvelles en Gaspésie pour ne nommer que celle là; où les acteurs locaux ont choisi de prendre leur développement en main et de déployer eux même un réseau d'accès Internet sans fil dans leur milieu.

En terminant, avec l'arrivée en masse des systèmes standardisés WiMAX 802.16e-2005 mobile et fixe, l'avenir des télécommunications dans les milieux ruraux s'annonce des plus prometteurs en autant que nous puissions compter sur un allier solide comme Industrie Canada qui j'en suis sûr a beaucoup plus à cœur l'expansion du savoir grâce à l'immense pouvoir de la toile que de subvenir à l'appétit des grandes entreprises de ce monde pour qui la recherche de profit est la base et non le développement durable que pourrais apporter à nos concitoyens cette connaissance au bout de nos doigts.

Merci beaucoup de votre attention et je suis à votre entière disposition.

Martin Catudal
(819) 442-0973
martin@catudal.ca